DÉLIBÉRATIONS

FOLIO 79 **DCAS20241003 012**

République Française

Département de l'Ain

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 11
En exercice : 11
Présents : 6
Absents : 5
Votants : 6
Date de convocation : 26 septembre 2024
Date d'affichage : 26 septembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LA COMMUNE DE CESSY

Le trois octobre deux mille vingt-quatre à 19h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Cessy, régulièrement convoqué le 26 septembre 2024 s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS.

Présents : M. Christophe BOUVIER, Mme COTTRON Marie, Mme LEVRIER Séverine, Mme MIRAILLET Chantal, Mme TEXIER Evelyne

Absents/excusés :
Mme ROBILLARD Marine, Mme TEXIER Marjorie, Mme MAILLARD Monique, Mme SALAUN Bénédicte, Madame BOUIN Danièle

Procurations :
Néant

Secrétaire de séance : Madame Evelyne TEXIER

FOLIO 80

<u>Approbation du Compte-rendu de la séance du 28 mars 2024</u>

Rapporteur : Madame Serenella VIPREY

La Présidente de séance demande aux membres du Conseil d'Administration si le compte-rendu de la séance du 28 mars 2024 appelle des observations.

Aucune observation n'est formulée.

Le Conseil d'Administration du CCAS,
Après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **ADOPTE** le compte-rendu de la séance du 28 mars 2024

Ainsi délibéré à Cessy, les jours, mois et an que dessus
ont signé au registre, les membres présents.
Pour extrait certifié conforme, délivré en Mairie de Cessy
Le 7 octobre 2024

La Vice-Présidente du CCAS,
Madame Serenella VIPREY

DÉLIBÉRATIONS

FOLIO 81

DCAS20241003 013

République Française

Département de l'Ain

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 11
En exercice : 11
Présents : 6
Absents : 5
Votants : 6
Date de convocation : 26 septembre 2024
Date d'affichage : 26 septembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LA COMMUNE DE CESSY

Le trois octobre deux mille vingt-quatre à 19h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Cessy, régulièrement convoqué le 26 septembre 2024 s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS.

Présents : M. Christophe BOUVIER, Mme COTTRON Marie, Mme LEVRIER Séverine, Mme MIRAILLET Chantal, Mme TEXIER Evelyne

Absents/excusés :
Mme ROBILLARD Marine, Mme TEXIER Marjorie, Mme MAILLARD Monique, Mme SALAUN Bénédicte, Madame BOUIN Danièle

Procurations :
Néant

Secrétaire de séance : Madame Evelyne TEXIER

FOLIO 82

Opération Brioche – Fixation du prix de vente de la brioche.

Rapporteur : Madame Serenella VIPREY

Madame VIPREY Serenella, Vice-Présidente du CCAS, rappelle que chaque année, le CCAS participe à « l'opération Brioche ». Cette opération permet à l'Adapei de l'Ain d'améliorer le bien-être des enfants et des adultes accueillis au sein des 56 établissements et services de l'Association, en finançant la réalisation de projets sportifs, culturels, éducatifs et ludiques.

Madame VIPREY Serenella, Vice-Présidente du CCAS précise que cette année, l'opération brioche sera organisée par le CCAS de Cessy le vendredi 18 octobre 2024.

Par conséquent, il est demandé au conseil d'administration de fixer le prix de vente de la brioche à 1,00 €.

Le Conseil d'Administration du CCAS,
Après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **FIXE** le prix de vente de la brioche à 1,00 €

Ainsi délibéré à Cessy, les jours, mois et an que dessus
ont signé au registre, les membres présents.
Pour extrait certifié conforme, délivré en Mairie de Cessy
Le 7 octobre 2024

C.C.A.S. DE CESSY
01170 - AIN

La Vice-Présidente du CCAS,
Madame Serenella VIPREY

IMPRIM'VERT 640330

DÉLIBÉRATIONS

FOLIO 83 **DCAS20241003 014**

République Française

Département de l'Ain

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 11
En exercice : 11
Présents : 6
Absents : 5
Votants : 6
Date de convocation : 26 septembre 2024
Date d'affichage : 26 septembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LA COMMUNE DE CESSY

Le trois octobre deux mille vingt-quatre à 19h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Cessy, régulièrement convoqué le 26 septembre 2024 s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS.

Présents : M. Christophe BOUVIER, Mme COTTRON Marie, Mme LEVRIER Séverine, Mme MIRAILLET Chantal, Mme TEXIER Evelyne

Absents/excusés :
Mme ROBILLARD Marine, Mme TEXIER Marjorie, Mme MAILLARD Monique, Mme SALAUN Bénédicte, Madame BOUIN Danièle

Procurations :
Néant

Secrétaire de séance : Madame Evelyne TEXIER

FOLIO 84

Opération brioche – reversement des recettes à l'Adapei de l'Ain

Rapporteur : Madame Serenella VIPREY

Madame VIPREY Serenella, Vice-Présidente du CCAS, propose aux membres du CCAS de reverser sous forme de subvention les recettes des ventes des brioches suite à l'opération Brioche organisée le 18 octobre 2024.

Le Conseil d'Administration du CCAS,
Après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **Décide** d'allouer une subvention à l'Adapei de l'Ain, le montant correspond aux recettes de la vente des brioches du 18 octobre 2024

Ainsi délibéré à Cessy, les jours, mois et an que dessus
ont signé au registre, les membres présents.
Pour extrait certifié conforme, délivré en Mairie de Cessy
Le 7 octobre 2024

C.C.A.S. DE CESSY
01170-AIN

La Vice-Présidente du CCAS,
Madame Serenella VIPREY

DÉLIBÉRATIONS

FOLIO 85 **DCAS20241003 015**

République Française

Département de l'Ain

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 11
En exercice : 11
Présents : 6
Absents : 5
Votants : 6
Date de convocation : 26 septembre 2024
Date d'affichage : 26 septembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LA COMMUNE DE CESSY

Le trois octobre deux mille vingt-quatre à 19h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Cessy, régulièrement convoqué le 26 septembre 2024 s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS.

Présents : M. Christophe BOUVIER, Mme COTTRON Marie, Mme LEVRIER Séverine, Mme MIRAILLET Chantal, Mme TEXIER Evelyne

Absents/excusés :
Mme ROBILLARD Marine, Mme TEXIER Marjorie, Mme MAILLARD Monique, Mme SALAUN Bénédicte, Madame BOUIN Danièle

Procurations :
Néant

Secrétaire de séance : Madame Evelyne TEXIER

FOLIO 86

<u>Attribution du logement du CCAS à compter du 15 octobre 2024</u>

Rapporteur : Madame Serenella VIPREY

Madame VIPREY Serenella, Vice-Présidente du CCAS, informe les membres du conseil d'administration que l'appartement du CCAS s'est libéré le 30 juin 2024.

Madame VIPREY Serenella, Vice-Présidente du CCAS, rappelle que l'appartement du CCAS est attribué en priorité à des personnes à revenus modestes ou à des fonctionnaires.

Il est précisé que cette location est temporaire avant une accession à un logement social.

Par conséquent, et vu la situation de Monsieur DE ALMEIDA DUARTE Fernando, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS propose aux membres du conseil d'administration :

- de louer cet appartement à Monsieur DE ALMEIDA DUARTE Fernando (agent technique à la Mairie de Cessy à compter du 15 octobre 2024 et jusqu'au 14 octobre 2025, dans le cadre d'une convention à titre précaire et révocable.
- de fixer le montant de la redevance mensuelle à 400€ (en prenant en compte la révision du prix du loyer annuel) hors charges.
- d'exonérer le loyer des mois de octobre, novembre décembre 2024 et janvier 2025 car M. DE ALMEIDA DUARTE Fernando procédera à la rénovation du logement.

Le Conseil d'Administration du CCAS,
Après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **DECIDE** de à louer l'appartement, propriété du CCAS, à Monsieur DE ALMEIDA DUARTE Fernando à compter du 15 octobre 2024 pour la durée d'un an ; la convention pourra être renouvelée 2 fois ;
- **FIXE** le montant de la redevance mensuelle à 400,00 € (en prenant en compte la révision du prix du loyer annuel) hors charges ;
- **EXONERE** le loyer des mois d'octobre, novembre et décembre 2024 et janvier 2025 car M. DE ALMEIDA DUARTE Fernando procédera à la rénovation du logement.

- **AUTORISE** Monsieur le Président du CCAS à signer la convention de location à titre précaire et révocable et tout document s'y rapportant.

Ainsi délibéré à Cessy, les jours, mois et an que dessus
ont signé au registre, les membres présents.
Pour extrait certifié conforme, délivré en Mairie de Cessy
Le 7 octobre 2024

La Vice-Présidente du CCAS,
Madame Serenella VIPREY

C.C.A.S. DE CESSY
01170 - AIN

DÉLIBÉRATIONS

FOLIO 88 **DCAS20241003 016**

République Française

Département de l'Ain

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 11
En exercice : 11
Présents : 6
Absents : 5
Votants : 6
Date de convocation : 26 septembre 2024
Date d'affichage : 26 septembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LA COMMUNE DE CESSY

Le trois octobre deux mille vingt-quatre à 19h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Cessy, régulièrement convoqué le 26 septembre 2024 s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS.

Présents : M. Christophe BOUVIER, Mme COTTRON Marie, Mme LEVRIER Séverine, Mme MIRAILLET Chantal, Mme TEXIER Evelyne

Absents/excusés :
Mme ROBILLARD Marine, Mme TEXIER Marjorie, Mme MAILLARD Monique, Mme SALAUN Bénédicte, Madame BOUIN Danièle

Procurations :
Néant

Secrétaire de séance : Madame Evelyne TEXIER

FOLIO 89

Budget CCAS 2024 – Décision modificative n°1

Rapporteur : Madame Serenella VIPREY

Madame Serenella VIPREY propose au conseil d'administration d'effectuer les ajustements budgétaires suivants pour l'exercice 2024 :

- **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES

	DM1	Budget total
Chapitre 11 – Charges à caractère général	+ 5000.00	+ 5000.00
• *60332* Fournitures de petit équipement		
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	- 5000.00	- 5000.00
• *65133 Secours d'urgence*		
TOTAL DEPENSES		**40 273,73**

- **SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES

	DM1	Budget total
Chapitre 16 –	+ 372.00	+372.00
• *165 -Dépôts et cautionnements reçus*		
Chapitre 21 –	-372.00	-372.00
21351 – Bâtiments publics		
TOTAL RECETTES		**3 966.36**

Madame Serenella VIPREY soumet au vote les ajustements budgétaires de la section de fonctionnement et d'investissement

Le Conseil d'Administration du CCAS,
Après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

FOLIO 90

- **APPROUVE** les ajustements budgétaires de la section de fonctionnement tels que présentés.

- **APPROUVE** la décision modificative n° 1 du budget du CCAS pour l'exercice 2024

- **APPROUVE** les ajustements budgétaires de la section de fonctionnement tels que présentés.

- **APPROUVE** la décision modificative n° 1 du budget du CCAS pour l'exercice 2024

Ainsi délibéré à Cessy, les jours, mois et an que dessus
ont signé au registre, les membres présents.
Pour extrait certifié conforme, délivré en Mairie de Cessy
Le 7 octobre 2024

C.C.A.S. DE CESSY 01170-AIN

La Vice-Présidente du CCAS,
Madame Serenella VIPREY

DÉLIBÉRATIONS

FOLIO 91 **DCAS20241003 017**

République Française

Département de l'Ain

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 11
En exercice : 11
Présents : 6
Absents : 5
Votants : 6
Date de convocation : 26 septembre 2024
Date d'affichage : 26 septembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LA COMMUNE DE CESSY

Le trois octobre deux mille vingt-quatre à 19h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Cessy, régulièrement convoqué le 26 septembre 2024 s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS.

Présents : M. Christophe BOUVIER, Mme COTTRON Marie, Mme LEVRIER Séverine, Mme MIRAILLET Chantal, Mme TEXIER Evelyne

Absents/excusés :
Mme ROBILLARD Marine, Mme TEXIER Marjorie, Mme MAILLARD Monique, Mme SALAUN Bénédicte, Madame BOUIN Danièle

Procurations :
Néant

Secrétaire de séance : Madame Evelyne TEXIER

FOLIO 92

<u>Compte-rendu des actes</u>

Rapporteur : Madame Serenella VIPREY

Le Président de séance rend compte des décisions prises en application de la délégation de compétences accordée par le conseil d'administration en séance du 2 juillet 2020.

Le 14 mars 2024, Monsieur BOUVIER Christophe, Président du CCAS a signé un bon alimentaire de 70 euros

Le 19 mars 2024, Madame VIPREY Serenella, Vice-Présidente du CCAS a signé un bon alimentaire de 105 euros

Le 26 mars 2024, Madame VIPREY Serenella, Vice-Présidente du CCAS a signé un bon alimentaire de 105 euros

Le 21 mars 2024, Monsieur BOUVIER Christophe, Président du CCAS a signé un bon alimentaire de 105 euros

Le 28 mars 2024, Monsieur BOUVIER Christophe, Président du CCAS a signé un bon alimentaire de 105 euros

Le 26 mars 2024, Monsieur BOUVIER Christophe, Président du CCAS a signé un bon alimentaire de 70 euros

Le 2 avril 2024, Monsieur BOUVIER Christophe, Président du CCAS a signé un bon alimentaire de 70 euros

Le 9 avril 2024, Madame VIPREY Serenella, Vice-Présidente du CCAS a signé un bon alimentaire de 70 euros

Le 4 avril 2024, Madame VIPREY Serenella, Vice-Présidente du CCAS a signé un bon alimentaire de 70 euros

Le 11 avril 2024, Madame VIPREY Serenella, Vice-Présidente du CCAS a signé un bon alimentaire de 105 euros

Le 12 août 2024, Monsieur BOUVIER Christophe, Président du CCAS a signé un bon alimentaire de 35 euros

Le 19 août 2024, Monsieur BOUVIER Christophe, Président du CCAS a signé un bon alimentaire de 35 euros

Le 26 août 2024, Monsieur BOUVIER Christophe, Président du CCAS a signé un bon alimentaire de 35 euros

Le 2 septembre 2024, Monsieur BOUVIER Christophe, Président du CCAS a signé un bon alimentaire de 35 euros

Le 9 septembre 2024, Monsieur BOUVIER Christophe, Président du CCAS a signé un bon alimentaire de 35 euros

Nos imprimés sont produits par l'entreprise imprimeur adhérent IMPRIM'VERT 540330

FOLIO 93

Le 16 septembre 2024, Monsieur BOUVIER Christophe, Président du CCAS a signé un bon alimentaire de 35 euros

Le 23 septembre 2024, Monsieur BOUVIER Christophe, Président du CCAS a signé un bon alimentaire de 35 euros

Le Conseil d'Administration,

Vu la délibération du 2 juillet 2020

- **PREND ACTE des actes passés en vertu de la délégation de compétences citées ci-dessus.**

Ainsi délibéré à Cessy, les jours, mois et an que dessus
ont signé au registre, les membres présents.
Pour extrait certifié conforme, délivré en Mairie de Cessy
Le 7 octobre 2024

C.C.A.S. DE CESSY
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
01170-AIN

La Vice-Présidente du CCAS,
Madame Serenella VIPREY

Nos imprimés sont produits par l'entreprise imprimeur adhérent IMPRIM'VERT 540330